



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



TP TECHNICIEN D'INTERVENTION EN FROID COMMERCIAL ET CLIMATISATION

Titre du Ministère du travail
de Niveau 4 enregistré au RNCP

LES OBJECTIFS :

Le technicien d'intervention en froid commercial et climatisation assure, en lien avec la transition écologique, la maintenance et l'optimisation énergétique des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées. Ces installations sont par exemple des systèmes mono et bi étagés, des installations au CO2 ou à circuit secondaire de refroidissement et des systèmes de récupération de chaleur. Il intervient majoritairement pour les grandes et moyennes surfaces de vente afin de permettre la conservation des aliments dans des bonnes conditions d'hygiène et de température.

En fonction de la typologie des entreprises, il réalise la mise en service et la maintenance de systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation, tels que petites chambres froides, meubles frigorifiques de vente, armoires réfrigérées et climatisation réversible.

Le technicien est exposé aux risques liés au travail sur site : risques électriques, travail à des températures basses et utilisation de postes à souder. Il peut être amené dans certains cas à manutentionner des charges lourdes et travailler en hauteur.

LES DÉBOUCHÉS :

- Frigoriste ; Agent technicien en froid et climatisation
- Conducteur d'installations frigorifiques
- Dépanneur en installations de froid et climatisation
- Technicien en froid et climatisation
- Technicien frigoriste
- Technicien d'intervention en froid et climatisation
- Technicien de maintenance en froid et climatisation

SUITE DE PARCOURS :

Possibilité de suite de parcours de niveau 5

LES +++ DE LA FORMATION :

Accès possible à l'internat, la restauration

Aide au petit équipement.

Participation à des concours

CMA FORMATION

Centre de Formation de Sainte-Clotilde

0262 28 18 30

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97





Mettre en service des systèmes frigorifiques

Faire un diagnostic

Assurer la maintenance

TP TECHNICIEN D'INTERVENTION EN FROID COMMERCIAL ET CLIMATISATION

NIVEAU 4

PUBLIC

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans

Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans

Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint,
Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉ-REQUIS

Jeunes issus de la classe de 3^{ème}, autre nous consulter.

EQUILANCES PASSERELLES

Pas d'équivalences

Pas de passerelle

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une entrée
en formation principalement en août ou en septembre.

Intégration en formation dans les trois mois du début
du contrat d'apprentissage.

Admission sur dossier et possibilité d'entretien

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété

Copie de la pièce d'identité

Copie du diplôme de niveau 3 ou 4 ou bulletins

Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts
définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Stagiaires de la formation professionnelle : prise en
charge possible en fonction du statut et des droits
acquis.

Coût de la formation : nous consulter pour devis

CONTENU PÉDAGOGIQUE

BLOCS DE COMPÉTENCES

- Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte
- Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation
- Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisées
- Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées

DURÉE

1 an

Durée adaptée en fonction des profils et des situations

MODALITES

Présentiel en alternance

MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Evaluation :

- Mise en situation professionnelle (devant un jury)
- Questionnaire professionnel (QCM)
- Questionnaire à partir de production(s) (devant jury)
- Entretien final (devant jury)

La certification est accessible par capitalisation des CCP ou suite à un parcours complet.

MOYENS ET MÉTHODES MOBILISÉES

Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports
théoriques et pratiques

Livret d'alternance ; Visite en entreprise

Moyens techniques : salles de formation, salles
informatique, plateaux techniques

Encadrement : formation encadrée par des professeurs
de matières techniques et générales, ainsi que par un
maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40 - Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

